

Politique Environnement Aéroport Avignon Provence 2022-2026

Dans notre mission de service public, la dimension environnementale est présente dans l'ensemble de nos activités et de nos projets de développement.

Nous œuvrons tous les jours pour maîtriser et réduire nos impacts environnementaux.

Nous avons fait le choix en 2020 de maintenir en autonomie notre système de management environnemental ISO 14001 vs 2015 et d'y inscrire l'ensemble de nos actions.

Nous avons également renouvelé notre engagement au programme ACA (Airport Carbon Accreditation).

Conformément à notre Délégation Service Public, nous nous engageons à atteindre le niveau 2 – Réduction en 2022. Celui-ci requiert l'élaboration d'un plan de management carbone et le niveau 3 - Optimisation en 2026 élargissant le périmètre aux entreprises basées.

En signant cette politique basée sur nos objectifs DSP, nous nous engageons fortement à réduire nos émissions de carbone de 25% sur 2022-2026 et œuvrons autour des principes suivants :

- ✦ Le respect des exigences légales et réglementaires applicables au site aéroportuaire
- ✦ La contribution à la diminution de l'empreinte écologique de notre aéroport
- ✦ L'amélioration en continu de nos performances environnementales
- ✦ La préservation de la biodiversité sur notre plateforme
- ✦ La prise en considération et le suivi des demandes des parties intéressées
- ✦ La responsabilisation et la sensibilisation de chaque salarié concernant la protection de l'environnement et le développement durable

Les objectifs sont détaillés dans la politique « Objectifs et indicateurs environnement ».

Je m'engage pour cela, à mettre à disposition toutes les ressources possibles et nécessaires pour atteindre ces engagements et j'appelle l'ensemble de mes collaborateurs à concentrer leurs efforts pour faire d'Avignon-Provence un véritable outil de développement durable.

Didier FIANELLI

Directeur de l'Aéroport Avignon Provence

Objectifs et indicateurs environnement 2022-2026

Objectifs environnementaux	Indicateurs de performance	Cible (Valeur ou %)
Respecter les exigences légales et réglementaires applicables au site aéroportuaire	Suivi des textes réglementaires intégrés dans la veille	< 0 textes non conformes
Maitriser et réduire la consommation d'énergie	Nombre de panneaux photovoltaïques installés Suivi kwh produit/an Nombre de bornes recharges installées Nombre d'ampoules en LED bâtiments et hangars Suivi de consommation d'électricité REX du personnel sur l'installation de la campagne « Green Attitude » Nombre d'équipement faible consommation	-38 % de réduction soit -9 TeqCO2
Maitriser et réduire la consommation de carburant	Nombre de véhicules électriques et/ou hybrides Suivi consommation en litres Sensibilisations « Eco-conduites » réalisées	-16% de réduction et -5.5 Teq CO2
Mise en place d'actions concrètes de restauration et préservation de la biodiversité, et à leur gestion pérenne	Suivi des installations de ruches	>2 ruches installées
La prise en considération et le suivi des demandes des parties intéressées	Suivi des réclamations riverains et réponses	100% des réclamations analysées avec le SNA 100 % des retours d'informations effectués
La responsabilisation et la sensibilisation de chaque salarié concernant la protection de l'environnement	REX campagne « Green attitude »	5% de réduction

Didier PIANELLI

Directeur d'Aéroport Avignon Provence

